



**Plan 7.6.1**

DÉLIMITATION DE L'AFFECTATION DE CONSERVATION DE LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI (DISTRICT DE POINTE-AU-PÈRE)

**Légende**

-  Affectation de conservation
-  Périmètre urbain

Projection cartographique: MTM Système de coordonnées planes du Québec.  
Système de référence géodésique: NAD 83.  
Sources des données: Base de données topographiques du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la faune;  
Base de données MRC de Rimouski-Neigette, MRC de Rimouski-Neigette.  
©2009 MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.

Dessiné par:  
Emmanuel Fournier

Vérifié par:  
François Loiseau

Schéma d'aménagement et  
de développement 11-09  
Adopté le 25 novembre 2009  
En vigueur le 25 mars 2010